

16 juin 1999

Annexe 403.1

8536.90	boîtes de fonction
8537.10.bb	centres de commande des moteurs
8539.10	phares et projecteurs scellés
8539.21	phares halogènes au tungstène
8544.30	faisceaux de câbles
87.06	châssis
87.07	carrosseries
8708.10.aa	pare-chocs, sans leurs parties
8708.21	ceintures de sécurité
8708.29.aa	pièces embouties de carrosserie
8708.29.bb	dispositifs de gonflage et modules pour sacs gonflables
8708.29.cc	assemblages de portes
8708.29.dd	sacs gonflables pour utilisation dans les véhicules automobiles, si non visés à la sous-position 8708.99
8708.39	freins et servo-freins et leurs parties
8708.40	boîtes de vitesses
8708.50	ponts avec différentiels, même pourvus d'autres organes de transmission
8708.60	essieux porteurs et leurs parties
8708.70.aa	roues, sans leurs parties et accessoires
8708.80	amortisseurs de suspension
8708.91	radiateurs
8708.92	silencieux et tuyaux d'échappement
8708.93.aa	embrayages, sans leurs parties
8708.94	volants, colonnes et boîtiers de direction
8708.99.aa	dispositifs antivibrations contenant du caoutchouc
8708.99.bb	moyeux de roue
8708.99.cc	sacs gonflables, pour utilisation dans les véhicules automobiles, si non visés à la sous-position 8708.29
8708.99.dd	demi-arbres et arbres d'entraînement
8708.99.ee	autres parties de transmissions
8708.99.ff	parties des systèmes de suspension
8708.99.gg	parties des systèmes de direction
8708.99.hh	autres parties et accessoires de sous-position 8708.99 non visé ailleurs
9031.80	dispositifs de contrôle
9032.89	instruments pour la régulation automatique
9401.20	sièges